

11880, rue Michel-Sarrazin Montréal (Québec) H4J 2G7 Téléphone : 514-596-5359 louisbourg@cssdm.gouv.qc.ca louisbourg.cssdm.gouv.qc.ca

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement — École Louisbourg Jeudi 23 janvier 2025 à 18 h 30, Salle de conférence

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Louisbourg, tenue le jeudi 23 janvier 2025, à 18 h 30, à la salle de conférence.

Présents:

Abdelkerim, Moussa (Parent)

Kayoka, Matthieu (Parent)

Essid, Ammar (Parent)

Landry, Manon (Enseignante)

Moïse, Marie-Denise (Technicienne SDG)

Formant quorum sous la présidence de M. Abdelkerim

Sont également présents :

Madame Christine Sirois, directrice et Madame Zina Azira, directrice adjointe

Sont absents:

Nacer, Djamila (Parent)

Ngo Bum, Adele III (Parent)

Amharech, Abdellah (Enseignant) *Congé parental

1. Ouverture de la séance

Le président, M. Abdelkerim déclare la réunion ouverte. Il est 18 h 43.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Essid que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (13-CE-2024-2025)





11880, rue Michel-Sarrazin Montréal (Québec) H4J 2G7 Téléphone : 514-596-5359 louisbourg@cssdm.gouv.qc.ca louisbourg.cssdm.gouv.qc.ca

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion/vérification du quorum
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (5 décembre 2024)
- 4. Parole au public
- 5. Sorties éducatives (Approbation)
- 6. Projet éducatif (Information)
- 7. Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles CSSDM (PTRDI) (Adoption)
- 8. Consultation sur les critères de sélection de la DÉ (Consultation)
- 9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.1.1. Suivi Activités parascolaires (Club sportif Louisbourg-Cartierville)
 - 9.2. OPI
 - 9.3. Personnel enseignant
 - 9.4. Service de garde
 - 9.5. Parents
- 10. Correspondance
- 11. Varia Points divers
- 12. Levée de la réunion

3. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2024

Il est proposé par M. Kayoka que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2024 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité (14-CE-2024-2025)

4. Parole au public

Aucun public présent.

5. Sorties éducatives

La direction présente les quelques ajouts des activités/sorties éducatives.

Il est proposé par Mme Landry que les activités/sorties éducatives soient adoptées telles que déposées.

Adoptée à l'unanimité (15-CE-2024-2025)





11880, rue Michel-Sarrazin Montréal (Québec) H4J 2G7 Téléphone : 514-596-5359 louisbourg@cssdm.gouv.qc.ca louisbourg.cssdm.gouv.qc.ca

6. Projet éducatif (Information)

La direction mentionne que la préparation du matériel nécessaire à l'application des moyens prévus au projet éducatif va bon train et que très bientôt, l'enseignement explicite des stratégies de lecture sera débuté. La direction a à cœur la cohérence et le vocabulaire commun qui sera déployé dans l'application des moyens prévus, et ce, au sein de tous les élèves de l'école. La direction cite quelques exemples des activités qui seront déployées pour mettre en valeur l'importance de la lecture chez nos élèves.

7. Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles CSSDM (PTRDI) (Adoption)

La direction présente le plan triennal de répartition et des destinations des immeubles CSSDM de l'école Louisbourg.

Il est proposé par M. Abdelkerim que le plan triennal de répartition et des destinations des immeubles CSSDM de l'école Louisbourg soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (16-CE-2024-2025)

8. Consultation sur les critères de sélection de la DÉ (Consultation)

En compagnie de tous les membres du CÉ présents, la direction remplit le sondage FORMS envoyé par le secrétariat général du CSSDM.

9. Point d'informations

9,1 Direction

9.1.1 Suivi — Activités parascolaires (Club sportif Louisbourg-Cartierville)

La direction informe les membres du CÉ de l'état de la situation, en guise de transparence. Étant donné que des encadrements légaux n'étaient pas respectés, et ce, depuis de nombreuses années, le CSSDM et la direction ont fait des démarches à cet effet, afin d'assurer la sécurité des élèves et du bâtiment. La direction réitère l'importance des activités sportives pour le bien-être des élèves, toutefois, elle réitère l'importance que celles-ci soient respectueuses des encadrements légaux. De plus, il est essentiel de faire la différence entre les activités sportives scolaires, comparativement aux activités sportives civiles dont l'école et le CSSDM ne doivent pas être tenus responsables.





11880, rue Michel-Sarrazin Montréal (Québec) H4J 2G7 Téléphone : 514-596-5359 <u>louisbourg@cssdm.gouv.qc.ca</u> louisbourg.cssdm.gouv.qc.ca

9,2 OPP

La direction mentionne qu'elle sollicite à quelques reprises des membres de l'OPP, mais puisque ces bénévoles sont souvent en recherche d'emploi ou aux études, il est difficile de pleinement assurer une disponibilité. Toutefois, une bénévole est néanmoins présente trois jours par semaine, afin de soutenir l'organisation de la collation.

9,3 Personnel enseignant

Une enseignante mentionne la tenue de la semaine de reconnaissance du personnel de l'école Louisbourg et cite les différentes attentions portées à l'égard du personnel. De plus, l'équipe mentionne leur fierté de voir les élèves participer à cette reconnaissance, en préparant différentes petites attentions.

9,4 Service de garde

La technicienne mentionne que lors de la prochaine journée pédagogique, les élèves inscrits au SDG iront jouer aux quilles. De plus, elle mentionne avec fierté qu'elle a prévu le personnel requis, afin d'assurer la participation des élèves TSA, en guise d'inclusion totale à cette sortie. De plus, à la suite du sondage FORMS pour la semaine de relâche, étant donné le bas taux de réponses positives, le SDG de notre école sera fermé.

9,5 Parents

Les parents mentionnent leur appréciation à l'égard de tout le personnel de l'école Louisbourg et réitère à quel point ils se considèrent choyés que leurs enfants puissent évoluer à l'école Louisbourg. Un parent mentionne son inquiétude à l'égard du fait que le brigadier sur l'intersection Grenet et Louisbourg ne soit souvent pas présent à 8 h; la direction mentionne qu'elle s'informera pour connaître l'horaire exact du brigadier et qu'elle en fera le suivi à la prochaine rencontre.

10. Correspondance

Aucune nouvelle correspondance.

11. Varia

Aucun point ajouté.

12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 10.

Président : M. Moussa Abdelkerim Directrice : Mme Christine Sirois

